



## Déclaration de la FSU 19 au CDEN du 16 octobre 2012

**Fédération  
Syndicale  
Unitaire**

Madame le Préfet, Monsieur le directeur académique, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Les changements du printemps dernier ont engendré de nombreux espoirs dans la Fonction Publique notamment. Espoirs de réels changements politiques, tant les dix dernières années ont mis à mal l'ensemble des services publics dont le service public d'éducation... En effet, années après années, la RGPP, à coups de coupes budgétaires, les a laminés en supprimant plusieurs dizaines de milliers de postes dont 80 000 pour la seule Education nationale...

La rentrée 2012, préparée par le gouvernement précédent, a été plus désastreuse pour les élèves et les personnels que les précédentes dans les écoles, les collèges et l'ensemble des 3 voies du lycée de notre département. Le gouvernement Ayrault a manqué l'occasion d'une rentrée améliorée de façon significative : les mots et les promesses ne suffisent pas. Elèves, parents et personnels attendent des actes. En effet, les créations supplémentaires dans le 1er degré sont très loin des besoins et des espoirs suscités. Les 3 postes de professeurs des écoles rendus n'ont pu masquer les 50 suppressions, unanimement rejetées par cette instance en février dernier et c'est bien avec un déficit de 47 postes que s'est effectuée cette rentrée... Heureusement qu'un surnombre conjoncturel et donc très éphémère nous a permis, en partie, de limiter « la casse »... Nous reviendrons, dans le débat de cette après midi, sur l'utilisation de ce surnombre et donc sur le saupoudrage de  $\frac{1}{2}$  postes décidé par l'administration qui n'avait pour but que d'éteindre ou limiter de probables incendies mais en aucun cas d'apporter des moyens aux écoles pour un correct fonctionnement... Nous signalerons, également, que la création d'un pôle départemental d'aide ne compensera en rien le démantèlement total des Rased et laissera encore enseignants et élèves en difficultés face à leur solitude...

Le second degré, quant à lui, n'a rien obtenu de plus et le résultat est conforme à nos prévisions... classes surchargées, offres d'options restreintes ou supprimées, classes regroupées... Nous regrettons, d'ailleurs, que le DASEN n'ait pas accepté notre demande d'un CTSD de rentrée spécial second degré, se bornant à une seule information lors de cette instance sur les conditions de la rentrée...

Nous noterons aussi que l'ensemble du corps enseignant attendait des mesures phares et essentielles comme l'abandon du dispositif Eclair, du Livret de Compétence (même si il sera allégé), de la journée de carence ou du Service Minimum... Au lieu de cela, les personnels qui demandaient ces premiers changements ont d'ores et déjà la conviction qu'ils ne seront pas entendus. Et ce ne sont pas les conditions de la concertation sur la « Refondation de l'école de la République » qui sont, à ce jour, faites pour les rassurer. Nous ne nous attarderons pas sur la

parodie de concertation organisée, dans cette ville, par le rectorat le 20 septembre que nous avons déjà décriée...

Dans sa Lettre de rentrée, le nouveau Ministre n'a remis en cause l'existence ni d'un Livret Personnel de Compétences, ni du socle commun. La conservation d'un « socle commun » serait le signe d'un prolongement de la politique précédente sans aucune ambition pour l'école et la jeunesse de ce pays. L'urgence est à un grand projet culturel commun, qui prenne en compte les mutations culturelles de la société, remette à plat ce qu'il faut enseigner dans le cadre de programmes profondément rénovés, (dans chaque discipline mais aussi par des objets de travail communs entre disciplines). Ce projet doit permettre aux élèves de mieux entrer dans les apprentissages, de trouver davantage de sens à l'école, aux enseignants de réfléchir davantage à leurs pratiques et aux contenus qu'ils enseignent grâce à une formation initiale et continue dignes de ce nom, d'obtenir une amélioration des conditions de travail, la fin de prescriptions contre nature et d'une évolution vers un management dont les salariés du privé tentent de s'affranchir...

Nous rappellerons que cette refondation ne pourra pas se faire sans les enseignants. Ce sont eux qui font l'école au quotidien. Des programmes à l'avenir des aides aux élèves en passant par les rythmes scolaires, ils ont une expertise qui doit être entendue. Aucune modification d'ampleur ne saurait dégrader leurs conditions de vie personnelle et professionnelle. Avant tout vote de la Loi, la FSU estime qu'il est indispensable que les enseignants puissent donner leur avis comme cela a été parfois possible lors de l'élaboration des programmes.

Enfin la FSU est opposée à la ratification du traité européen (TSCG) et mène campagne pour des politiques alternatives en Europe. Cette ratification aura des conséquences lourdes pour l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics.

Cependant, pour conclure, nous avons, néanmoins envie de positiver. Pour la première fois depuis 7 ans, l'Éducation bénéficiera d'un budget 2013 en positif. 10 011 créations dans l'enseignement dont 8 781 créations pour les écoles, collèges et lycées, le changement de cap en matière d'investissement scolaire semble vouloir se confirmer. Avec au moins 40 000 professeurs recrutés en 2013, par le biais de deux concours, les départs à la retraite seront remplacés et des créations de postes d'enseignants vont se concrétiser dès la rentrée prochaine. Sur le terrain, elles sont indispensables tant il est plus que jamais urgent de redonner de l'air à une école plongée en état d'apnée par les budgets précédents. De la même façon, il est indispensable de délivrer une formation professionnelle digne de ce nom aux futurs enseignants. La FSU continue et continuera à défendre, dans ce contexte, une Ecole de qualité, plus juste pour tous de la maternelle à l'université. La FSU continuera ses efforts pour se faire entendre et construira, si nécessaire, les mobilisations fortes qui pourraient s'imposer. Le changement doit être une réalité au service de tous, au service de la démocratisation et de l'Éducation Nationale.

FSU—CORREZE

26, avenue Guynemer, 19100 BRIVE. Tel : 05 55 86 19 59. Fax : 05 55 86 19 59. Mail : fsu19@fsu.fr  
Place de la Bride, 19000 TULLE. Tel : 05 55 20 27 75. Fax : 05 55 20 82 01